

ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »



Latillé, Vendredi 21 septembre 2012

COMPTE-RENDU DE **L'ASSEMBLEE GENERALE** **DU 21 SEPTEMBRE 2012**

L'an deux mille douze, le vingt et un septembre à seize heures, les membres de l'association « Les Amis du bourg », se sont réunis à Latillé sur convocation du conseil d'administration en date du 17 août 2012.

Adhérents présents : Arlette PRUVOT (Présidente), Michel ALLERY (Secrétaire), Michel CACAULT (Trésorier), Alain DANE, Gérard GIRET, Antoine PALMERINI,

Nouvelles adhérentes : Michelle BILLARD et Roseline VEILLON

Mairie : Florence MARMAN (2^{ème} adjointe)

Sympathisants : Roger HURTAULT, Yvon ROBIN

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée est présidée par Mme Arlette PRUVOT, en sa qualité de Présidente. Le secrétariat est assuré par M. Michel ALLERY, Secrétaire.

La Présidente constate que 14 des membres de l'association (sur 20) sont présents ou représentés, le nombre total de voix est ainsi de 14. La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Lecture et approbation du budget 2011-2012 (du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012) – Document remis en séance.
- Présentation du rapport d'activité 2011-2012 – Document remis en séance.
- Fixation du montant de la cotisation 2012-2013.
- Discussion des orientations (poursuite de l'activité, etc.).
- Renouvellement du conseil d'administration par vote à main levée, Arlette PRUVOT, Michel ALLERY, Michel CACAULT & Antoine PALMERINI.
- Questions diverses.

ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

RAPPORT D'ACTIVITE 2011-2012

1. Classement des archives de la Mairie.

- Avec l'accord du Maire et du conseil municipal, nous classons les archives depuis août 2010, c'est un long travail, ces archives se trouvaient dans trois caisses dans le grenier de la mairie, encombrées par la poussière et complètement déclassées.
- De août à septembre 2010 : elles ont été descendues dans le local à côté des secrétaires et nettoyées par nos soins.
- D'octobre à décembre 2010 : classement préparatoire par série, exemple : série E : état civil, par rapport aux lois des archives.
- De janvier 2011 à ce jour, classement plus affiné toujours en cours, traduction de documents ayant entre 1 et 2 siècles, et mise en informatique. Numérisation des livres de délibérations du conseil municipal des années 1806 à 1933 (ces derniers devraient faire l'objet de remise en état de leurs couvertures par des spécialistes), ainsi que mercuriales et matrices. Nous travaillons à 3 personnes dont une conseillère municipale.
- Toutes les semaines et ce une fois par semaine, nous faisons des recherches aux Archives Départementales afin d'enrichir notre savoir sur notre commune et surtout sur son histoire ancienne.
- Nous entretenons aussi au moins une fois par mois, notre site internet avec un article, pour consulter celui-ci, allez à l'adresse suivante : www.lesamisdubourgdelatille.fr

2. Recensement.

Michel CACAULT continu à travailler sur les recensements : il sera le meilleur interprète pour vous faire part de l'avancement de ses travaux.

3. Préparation de l'A.G.

Notre équipe est très réduite, quatre personnes travaillent afin que l'association puisse continuer à vivre, vous comprendrez que nous ne pouvons pas faire grand-chose de plus, aussi nous comptons sur l'implication à l'avenir d'un plus grand nombre d'entre nous, qui espérons le, pourrons nous donner un coup de main. Pour ce faire, nous vous demandons s'il vous est possible de vous impliquer en rentrant dans notre bureau pour former une équipe plus cohérente, nous travaillons en comité restreint par obligation, nous avons du travail pour ceux qui souhaitent s'impliquer.

4. Cotisations.

Le montant de la cotisation annuelle ne change pas cette prochaine année et restera donc :

Cotisation jeune : **10 €**

Cotisation normale : **14 €**

Cotisation couple : **20 €**

Cotisation de soutien : **22 € ou plus.**

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2011-2012, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget de l'exercice passé, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité (14 voix).

ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

DEUXIEME RESOLUTION

Après débat, l'assemblée générale décide de laisser le montant de la nouvelle cotisation due au titre de l'exercice 2012-2013 (du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013), elle restera la même que l'an passé, à savoir : cotisation jeune à **10 €uros**, cotisation normale à **14 €uros**, cotisation couple à **20 €uros** et cotisation de soutien à convenance supérieur à **22 €uros** ou plus. Cette résolution est adoptée à l'unanimité (14 voix).

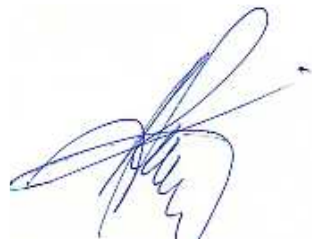
TROISIEME RESOLUTION

Après rappel par Madame La Présidente que 4 sièges sont à pouvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs à mainlevées.

Sont déclarés régulièrement élus :

- Mme PRUVOT Arlette, née le 18 avril 1941 à Paris XI, de nationalité française, domiciliée : 2, rue de la République - 86190 Latillé, retraitée ayant exercée la profession de Secrétaire de Direction, PRESIDENTE, 14 voix.
- M. ALLERY Michel, né le 27 août 1955 à Poitiers (Vienne), de nationalité française, domicilié : 1 rue du Calvaire 86190 Latillé, retraité ayant exercé la profession d'employé SNCF, SECRETAIRE, 14 voix.
- M. CACAULT Michel, né le 18 février 1948 à Latillé (Vienne), de nationalité française, domicilié : 29 place Robert Gerbier 86190 Latillé, retraité ayant exercé la profession de technicien en informatique, TRESORIER, 14 voix.
- M. Antoine PALMERINI, né le 25 juillet 1939 à Marseille (Bouches du Rhône), de nationalité française, domicilié : 1 place Robert Gerbier 86190 Latillé, retraité, 14 voix.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par La Présidente et le Secrétaire.



Mme Arlette PRUVOT
La Présidente.

Quelques mots sur le déroulement de notre assemblée générale :

Les rapports moral et financier présentés respectivement par la présidente et le trésorier furent approuvés à l'unanimité. Il nous faut souligner la présence de deux présidents et d'un vice-président d'association, qui ont eu la gentillesse de nous éclairer sur différents points exposés au cours de la discussion qui suivit. Madame Marmain, adjointe au maire et membre des « Amis du bourg » apporta son avis pertinent, sur les requêtes qui concernaient la commune.

Les doléances qui ne sont pas nouvelles, concernant l'arrachage des haies qui bordent les voies, ou leur grignotage progressif qui conduira inéluctablement à leur disparition totale et définitive,

ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

l'ensemble des villageois à supporter le bruit des canons pour éloigner les nuisibles au mépris des lois édictées par l'état et les préfetures. Cette manière d'agir ne s'appuie sur aucun fondement économique et rationnel mais remet en cause l'équilibre des paysages, le renouveau de la nature (oiseaux, plantes, gestion de l'eau). Il semble que les agriculteurs veulent agir vite pour ne pas être contraint à garder les haies avant la mise en place des lois européennes et ceci avec une bienveillance de certains édiles locaux, qui ne veulent pas entrer dans le débat concernant la nature, ni faire appliquer les lois actuelles qui la protègent. La mise en place de réseaux partageant les eaux usées, de celles issues du ruissellement doit être effective très rapidement car des nuisances tant olfactives que visuelles affectent notamment le secteur du ruisseau des trois fontaines. L'hygiène et la santé seront certainement mises en cause si cette situation perdure. Dans les rues du bourg, l'herbe profite du moindre trou dans la chaussée et les trottoirs pour se développer, ce qui n'embellit pas notre village. Cette situation est la même dans le cimetière. Il semble que l'abandon des désherbants, et les difficultés d'emploi des ouvriers municipaux en est la cause.

Le four à chaux, route de Benassay n'est pas mis en valeur car la commune prétend que, la mise en sûreté et sécurité de cet édifice est trop coûteuse.

Le mur qui borde la mare du Lac-Noir n'est pas rénové à ce jour, nous émettons un vœu pour qu'il le soit un jour.

Le chemin qui relie le Lac-Noir à la Giborlière est toujours bouché sur environ 500 mètres depuis qu'un fermier de Benassay y a transporté les arbres arrachés dans les haies alentours. La commune de Latillé semble pour le débouchage de cette voie historique, chemin de la Sayette à Poitiers, limitrophe de Benassay, elle qui ne souhaite pas une remise en état pour des raisons financières et autres.

Les questions posées au cours des années précédentes (peinture pont de Boisguillon, réfection de petits monuments, par utilisation d'emplois jeunes pendant les vacances scolaires, restent en suspens. Les poids lourds, cars, tracteurs et autres matériels continuent à traverser le bourg en apportant leurs cortèges de nuisances sonores, sécurité insuffisante, vitesse inappropriée, etc.). Nous souhaitons que l'ensemble du bourg devienne une zone 30 avec interdiction de passage de véhicules lourds. Cette mise en place reste inféodée à la construction de la déviation qui se fait attendre.

Quelques points sont à mettre au crédit de la municipalité. L'église s'est embellie et nos concitoyens ne semblent rien trouver à redire.

Le fleurissement du village est réussi, il reste cependant quelques endroits qui mériteraient la mise en place de jardinières. Les employés communaux ont débarrassé le ruisseau des Trois Fontaines, des mauvaises herbes et des divers objets qui l'encombraient. Le bassin dans lequel la source apparaît au niveau du grand lavoir doit faire l'objet d'un curage raisonné du sable déposé depuis au moins d'une décennie.

Quelques personnes s'étonnent que l'association emploie beaucoup de temps pour réaliser le tri des archives de la commune. Il faut savoir que ce tri se fait presque partout en raison de son coût, avec l'apport du bénévole.

Nous sommes par ailleurs heureux de contribuer à ce classement car il permettra à une meilleure connaissance de la commune et permettra à diverses personnes de la découvrir et peut-être d'y faire participer les enfants.

En outre, nous ne sommes que trois adhérents à nous y employer dont Madame Marmain qui garantit l'intégrité de ce travail. Celle-ci a découvert la date des différentes délibérations et éléments des travaux d'architecte se rapportant à l'édification de l'édicule recouvrant le puits public situé sur la place communale. Elle en fera part au cours de la réunion du conseil municipal du mois d'octobre.

L'histoire de la commune s'éclaircit tant au niveau de la connaissance des châteaux, que du bureau de bienfaisance de Latillé créé par un de nos concitoyens, M. François Paré à qui nous nous devons d'adresser tous nos remerciements, car son œuvre est encore efficiente, à travers le CCAS, et de faire en sorte que sa mémoire reste ancrée dans notre commune.

ASSOCIATION « LES AMIS DU BOURG DE LATILLE »

Michel Cacault a travaillé les recensements ce qui lui permettra quand il aura fini le dépouillement de nous communiquer un compte-rendu des populations depuis 1830 jusqu'à 1980.

Nous soulignons la venue de trois nouveaux adhérents et nous les remercions de l'aide qu'ils ne manqueront pas de nous apporter.

Il reste que le manque de moyens tant financier, qu'humain nous oblige à nous limiter dans nos actions et nous le regrettons, mais dans cette période de crise, il nous est impossible d'augmenter la cotisation et les subventions restent insuffisantes pour développer de façon rationnelle notre association.

Remerciements à Evelyne Rubert-De Guetonny pour le montage de la plaquette « balade contée » et en son temps son implication dans le recensement des haies pour le P.L.U. ainsi que le projet de « la Place ».

Merci à nos adhérents de toujours qui sont éloignés de Latillé et qui continuent depuis 10 ans maintenant à nous soutenir.

La réunion s'est terminée par un pot de l'amitié en l'honneur de nos 10 ans d'existence.



Michel Allery
Secrétaire

ACTIONS FUTURES 2012-2013

1. Travail sur les archives municipales en vue d'un classement définitif en suivant les directives de la mairie.
2. Pérenniser notre petit local, que nous avons fait aménagé pour y entreposer les archives de l'association (livres, classeurs, etc.) où les personnes intéressées pourront consulter les documents, cela demande une organisation de notre part.
3. Projet à moyen terme d'écriture exhaustif d'un fascicule.
4. Pour le journal de fin d'année de la mairie, nous avons comme projet de rédiger un article.



Mme Arlette PRUVOT
La Présidente

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures.

Note : Ci-joint vous trouverez un bulletin d'adhésion pour tous adhérents. Merci de nous le remplir et de le joindre à votre règlement.